KNOPS PUBLISHING

Bail à ferme

Cette formation est uniquement accessible aux notaires, candidats-notaires et collaborateurs d'une étude notariale

Le paysage législatif entourant le bail à ferme a connu une refonte significative avec le décret de 2019, marquant ainsi quatre années d'application. Cette évolution impacte directement la pratique notariale, nécessitant une mise à jour des connaissances et une compréhension approfondie des modifications apportées.

Dans cette formation, nous aborderons les principales réformes et les points saillants qui revêtent une importance cruciale pour les praticiens du droit. Nous débuterons par quelques définitions essentielles, telles que celle du cohabitant légal et de la cession privilégiée, pour ensuite explorer les obligations liées au bail écrit, les différents types de congés possibles, ainsi que la durée et la cession du bail.

Nous examinerons également les clauses environnementales et le droit de préemption, avant de nous pencher sur les aspects pratiques du droit transitoire, les mesures fiscales et les modèles de clauses recommandés.

Enfin, nous analyserons de manière succincte le décret récent de 24 avril 2024, mettant en lumière ses implications et les défis potentiels rencontrés lors de sa mise en application. Les implications des deux arrêts rendus par la Cour constitutionnelle les 2 mars 2023 et 16 mai 2024 seront également examinées.

Cette formation pratique et interactive vise à fournir aux notaires les clignotants pour la pratique notariale ainsi que les outils nécessaires pour naviguer avec assurance dans ce domaine juridique complexe et en constante évolution.

Orateurs :

- **Maitre Etienne Beguin**, Notaire
- **Maitre Charles Wauters**, Notaire honoraire

Dates et lieux :

- **Le jeudi 10 octobre 2024** au Château du Val Saint Lambert, Seraing
- **Le mardi 19 novembre 2024** à l'Orangerie du Domaine de Lonzée, Gembloux

Kerkstraat 108 tel +32 9 233 34 20
9050 Gent fax +32 9 233 94 20
Rue Oudoumont 1 tél +32 473 804544
4537 Verlaine
Sint-Antoniusstraat 22 tel +32 14 73 78 11
2200 Herentals fax +32 14 73 89 50
BE 0891.853.731 IBAN BE92 3200 1610 7023
BIC BBRUBEBB info@knopsbooks.com

Horaire formation présentielle et webinaire

12h30 à 13h30	Accueil autour d'un lunch léger
13h30 à 13h45	Introduction par le Président
13h45 à 15h30	Début de la formation
15h30 à 16h00	Pause-café
16h00 à 17h30	Seconde partie de la formation
17h30 à 18h30	Apéro de clôture et networking

Participation

Cette formation est uniquement accessible aux notaires, candidats-notaires et collaborateurs de notaires. Le nombre de participants est limité afin de vous permettre d'avoir une réelle interaction avec les orateurs.

Tarif

Le prix de la formation est de **427 € HTVA** par demi-journée. Une réduction est accordée si plusieurs participants d'un même cabinet s'inscrivent simultanément, 388 € HTVA par participant.

Agréation

Cette formation a été agréé par la Chambre Nationale des Notaires sous le numéro 560528 et vous donne droit à 3,5 points.

CARTE-REPONSE

KnopsEdu

Bail à ferme

Données de facturation :

Étude : ……

Adresse : ……

Téléphone : ……

E-mail : ……

Numéro de TVA : ……...

Coordonnées des participants *(*merci de préciser l'adresse mail à laquelle envoyer le lien de connexion, et l'adresse postale à laquelle envoyer le livre) :

`

Nom du participant 1 : ……...

Adresse e-mail du participant 1 : ……..…

Adresse postale du participant 1 : ……...

Nom du participant 2 : ……..

Adresse e-mail du participant 2 : ……..……

Adresse postale du participant 2 : ……..…..

- ❑ Inscription pour la formation du **10 octobre 2024 à Seraing** (Val Saint Lambert)
- ❑ Inscription pour la formation du **19 novembre 2024 à Gembloux** (Orangerie du Château de Lonzée)

Prix pour une inscription : 427 € HTVA. Si inscription groupée, le prix sera de 388 € HTVA par participant. Vous recevrez une facture commune au tarif réduit uniquement dans le cas d'une inscription simultanée. L'inscription inclut un lunch léger et l'ouvrage de la formation, d'une valeur de 83 €. Toute annulation doit se faire dans un délai de minimum 10 jours avant la date de la formation. En cas d'empêchement après ce délai, vous pourrez vous faire remplacer par un collaborateur.

Dans le cas où la formation ne pourrait pas se poursuivre physiquement, nous vous proposerons cette formation à distance au moyen d'un webinaire interactif. Votre inscription sera convertie automatiquement si nécessaire. Vous recevrez un message personnel par e-mail et / ou par téléphone.

Comment s'inscrire ?

- Inscription online via notre site **www.knopspublishing.be**

  Vous devrez compléter une seule fois vos coordonnées complètes, puis avec votre login vous aurez la possibilité de vous inscrire rapidement et facilement à toutes nos formations.

- OU renvoyez-nous cette carte-réponse complétée par mail à info@knopspublishing.be